***PLAN DE PREVENTION***

***PREVENIR***

* ***Appréhender le harcèlement au travers des enseignements :***

-Mise en œuvre de la mallette de prévention en cycle 3.

-Projet langues permettant d'éduquer à l’altérité et co-éducation avec présentation par les parents de leur langue d’origine.

-Journée du harcèlement inter-degrés : dress code commun, concours de productions plastiques puis exposition des réalisations au sein des établissements ou exposition des productions des écoles avec celles des collégiens dans le collège de secteur puis visites de classes élémentaires, débats, apprentissage/diffusion de la chanson écrite par les lycéens

-Travail autour du vivre ensemble par le biais de diverses actions :

→En maternelle : jeux coopératifs en classe et collectifs en récréation, réalisations plastiques collectives

→En élémentaire: : interventions des ambassadeurs lycéens, débats argumentés entre élèves d’élémentaire et de collège, Kin ball, apprentissage de la chanson écrite par les lycéens

-Interventions de l’officier de prévention (cyber violence)

* ***Concours Non au Harcèlement :***

-Concours "Non au harcèlement" : concours local le 8/11 sur le modèle du concours national + concours national.

* ***Développer les enquêtes locales climat scolaire***

-Enquête locale : mise en place dans une école élémentaire 1er semestre 2018

-Organisation d’un forum de circonscription sur le climat scolaire et la bienveillance : rencontre professionnelle autour des actions mises en place par de nombreuses classes ou équipes d’école sur la bienveillance et le climat scolaire.

* ***Créer un espace « Parents » :***

-Espace parents dans certaines écoles (à développer).

* *Perspectives :*

*Echanger des pratiques et des outils.*

***MIEUX PRENDRE EN CHARGE***

* ***Développer les pôles ressources sur l’académie :***

-Instauration d’un pôle ressources de circonscription en 2015 et d’un pôle territorial depuis 2018.

* ***Mettre en place des outils de suivi des pôles ressources :***

-Analyse de l’évolution de la situation (fiche bilan) par les membres du pôle ayant été mobilisés.

-Présentation de cas, dans le cadre des réunions du pôle territorial, pour une analyse partagée et une meilleure compréhension des situations possibles.

- Restitution synthétique orale du traitement de la situation (auprès des directeurs concernés).

-Diffusion d’outils d’identification des situations sur les différents lieux de vie d’un enfant, à partir des signaux faibles (en conseils de maîtres en septembre 2019).

* ***Recenser les plans de prévention des écoles*** :

-Elaboration d’un plan de circonscription ayant cours dans toutes les écoles.

* ***Formaliser le cadre de travail des référents harcèlement:***

***-***Organisation de réunions territoriales régulières.

-Rédaction d’un Protocole de gestion d’un élève en situation de crise.

* ***Valoriser les modes de saisines du réseau des référents:***

***-***Présentation en réunions de directeurs du protocole PIKAS.

***-***Mention dans le règlement intérieur et présentation lors du premier conseil école.

-Communication sur le numéro national *3020* ainsi que sur le site national *Non au harcèlement* par le biais du concours d’affiches.

***V***

***FORMER***

* ***Exploiter le parcours 1er degré MAGISTERE :***

-Présentation en réunion de directeurs avant mai 2019.

* ***Alimenter le plan de formation académique et départemental:***

-Organisation de formations à destination des PES PA3.

-Consacrer un conseil des maîtres à ce sujet dans le cadre des 108 heures avec accompagnement de l’équipe de circonscription.

-Formation des personnels : renforcer le pôle ressources en intégrant des profils absents jusque-là (directrices d’école maternelle).

* ***Mettre en place des formations ambassadeurs Parents :***

-A mettre en oeuvre.

* ***Faire évoluer les formations ambassadeurs, helpers et graine d’ambassadeurs vers les pôles ressources en y incluant les écoliers :***

-Formation de Petits Ambassadeurs dans une école (CM1).

-A dupliquer pour les autres écoles élémentaires.

-Donner aux élèves un moyen de signaler les situations problématiques.

***INFORMER POUR SENSIBILISER PLUS LARGEMENT***

* ***Mobiliser la réserve citoyenne :***

-A mettre en œuvre.

* ***Valoriser les initiatives des écoles et des établissements :***

-Restitution des actions en réunion de directeurs puis diffusion du diaporama à toutes les équipes.

-Site internet de circonscription/Espace collaboratif professionnel TRIBU.

-Site académique : transmission de ces informations au CAAEE 92.

-Proposition de participation du périscolaire à la journée nationale.

-Journée nationale avec actions inter-degrés.

-Remise du prix dans les classes lauréates avec l’OCCE 92

* ***Construire des séminaires vers les associations de parents d’élèves :***

-A instaurer : sous forme de cafés des parents, rencontres autour de ces thématiques.

-Conception d’infographies à destination des parents sur les signaux et les numéros/ sites à connaître, le pôle ressources, le traitement des situations.